



## Programme pédagogique de formation

### Intitulé de la formation :

Japonais opérationnel débutant (A1)

(CECR :A1)

### Durée :

40h

### Modalités :

Entièrement à distance, face à face avec formateur

### Objectifs pédagogiques :

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps.
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon, un CD audio et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un espace numérique et pédagogique de travail (Accès à votre portail pédagogique où vous pourrez retrouver les récapitulatifs de vos cours, déposer vos devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de vos formatrices et à un espace collaboratif pour discuter avec les autres élèves)

### Contenus :

La formation abordera douze modules, chacun comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs

points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais « Hiragana » et « Katakana » (environ 10 minutes au début du cours). L'élève apprendra les particules de thème, d'interrogation, de possession, de situation et destination, la conjugaison des verbes, les pronoms démonstratifs, la forme affirmative et négative ainsi que l'emploi des adjectifs.

### **Objectifs concrets:**

- Savoir se présenter, faire la connaissance d'autrui,
- Savoir décrire sa vie quotidienne, ses goûts,
- Pouvoir inviter quelqu'un et répondre à une invitation
- Pouvoir décrire un lieu, situer des objets, demander son chemin,
- Savoir demander et donner l'heure,
- Savoir donner un ordre, demander un service
- Comprendre les caractères japonais de base (pouvoir lire la plupart des kana)

### **Modalités d'évaluation :**

- Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Examen de fin de modules : L'apprenant effectue trois évaluations au cours de la formation, composée de douze modules. Les évaluations se passent en fin de module, pendant le cours avec la formatrice.
- Examens blancs LILATE : A la fin de la formation, il sera donné à l'apprenant la possibilité de passer un

examen blanc réalisé dans les mêmes conditions de passage de l'examen officiel.

- Passage de la certification Test d'Aptitude à travailler en langue japonaise-LILATE: Passage de l'examen LILATE A l'issue de la formation, cet certifiera la formation effectuée, à la fin de la formation, en mesure de viser le niveau A1 du LILATE. Il s'agit d'un examen à l'oral à distance en visio-conférence sur 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation de niveau 1 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le Test d'Aptitude à travailler en langue japonaise-LILATE en fin de formation
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant le cours dit. Au-delà, ce cours sera décompté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de formation, en-dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées)**

Date :

A :

Signature :